



VILLE DE
VALBONNE
SOPHIA ANTIPOLIS

DEMANDE D'AUTORISATION D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX

DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION

Pour une demande d'arrêté joindre l'autorisation de travaux sur la voie publique délivrée par la commune de Valbonne)

IMPORTANT : La demande d'arrêté doit être déposée 15 jours avant la date du début de l'intervention

DEMANDEUR

ENTREPRISE : (qui réalise les travaux)

OCCUPANT : (qui demande les travaux)

Chargé des travaux :

NOM Prénom :

Téléphone :

E-mail :

TRAVAUX

Nature des travaux :

Lieu des travaux :

Période d'intervention : du

au

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Maintien intégral (pas de gêne)

Pilotage manuel léger (gêne minime et momentanée)

Sens alternés par pilotage manuel

Sens alternés par feux tricolores

Interdictions des véhicules de plus de 3,5 T exceptés bennes de collecte des ordures ménagères et Bus

Circulation interdite. Proposition de déviation par

LE DEMANDEUR :

Le

Demande à transmettre par mail à :
servicetechniques@ville-valbonne.fr

ou par voie postale :
Direction des Services Techniques
1, Place de l'Hôtel de Ville
06560 Valbonne